



## **Patrimoine, le Département de la Vienne débloque 2 millions d'euros**

jeudi 2 juin 2016, par [lpe](#)

Bruno BELIN, Président du Département, Pascale MOREAU, Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du Territoire, et Rose-Marie BERTAUD, représentant Alain FOUCHÉ, chargé de la Culture et du Patrimoine ont présenté aux maires concernés le fonds spécial Patrimoine le 30 mai à l'Hôtel du Département.

En créant en début d'année ACTIV', le nouveau programme d'Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne, le Département tenait à montrer sa volonté de rester au plus près des projets des Collectivités.

Comme il l'avait annoncé aux Maires lors de la présentation d'ACTIV', le Président du Département Bruno BELIN vient de lancer un fonds spécial Patrimoine pour les deux années à venir. Il se décomposera en 2 phases :

- solder les dossiers présentés dans le cadre de l'ancien programme d'aide aux communes, à savoir 38 dossiers pour un montant total de près de 500 000 euros financés en 2016,
- proposer un appel à projets de 500 000 euros en 2016 et un million d'euros tous les ans à partir de 2017, soit 33 dossiers présentés dans ce cadre pour un montant d'un peu plus de 1,5 million d'euros et représentant 5 millions d'euros de travaux.

Un jury composé de spécialistes du patrimoine sélectionnera les meilleurs dossiers dans la limite des enveloppes prévues pour les 2 années. Une nouvelle vague de projets soumis à l'appel à projets sera engagée début 2017.

*"En identifiant des thématiques spécifiques, comme nous l'avons fait avec le fonds spécial eau/assainissement de 2,5 millions d'euros, nous voulons apporter des réponses précises et ciblées aux attentes des communes"* précise Bruno BELIN.

Le fonds spécial Patrimoine sera géré par Pascale MOREAU en tant que Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du Territoire et Alain FOUCHÉ en charge de la Culture et du Patrimoine.

Le jury se tiendra début juillet prochain.